

## QUI SOMMES-NOUS ?

## COMMENT VENIR ?

**Ergothérapeute :**  
Laëtitia Guigon

**Psychomotricienne :**  
Leïla Brusseaux

**Psychologue spécialisée en neuropsychologie :**  
Inès Drif

**Médiatrice en Santé Pair :**  
Lydia Blidi - Plateforme ESPER Pro

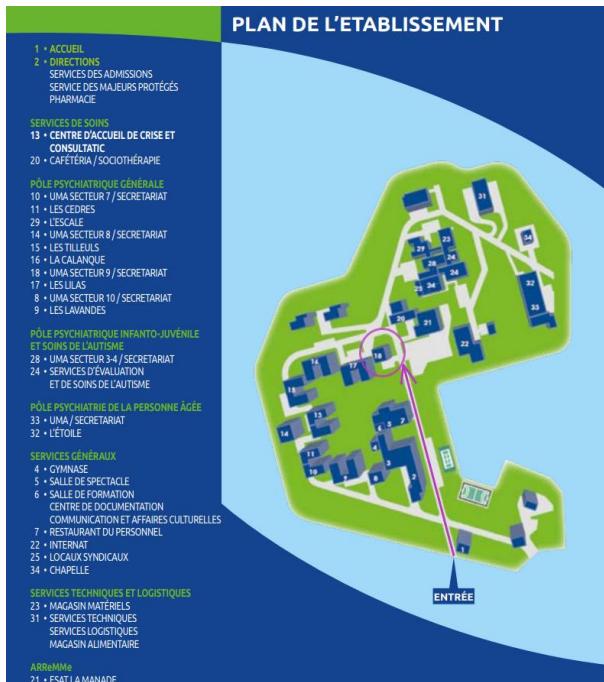
**Secrétaire :**  
Johanna Sanfilippo

**Médecin :**  
Hélène Pigeon

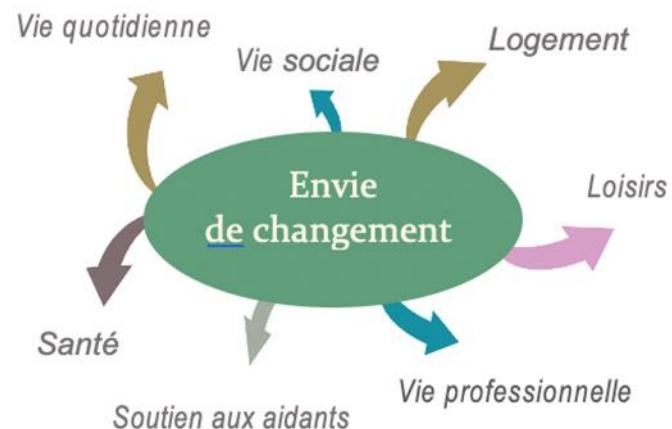
**Cadre de santé :**  
Ninon Perez

**Cadre supérieure de santé :**  
Marie-Pierre Jean

- Bus : 10 et 91**  
Terminus « Les Caillols – Hôpital »
- Tramway T1**  
Terminus « Les Caillols » puis ligne 10
- Métro M1**  
Terminus « La Fourragère » puis ligne 10
- En voiture :**  
A50 Vers Aubagne > Sortie « Saint Marcel »  
A50 Vers Marseille > Sortie « La Pomme »



## ÉQUIPE MOBILE DE RÉHABILITATION DU CH VALVERT



Contact par mail : [rehab@ch-valvert.fr](mailto:rehab@ch-valvert.fr)  
Ou par téléphone (mardi après-midi, mercredi, jeudi) : **04.91.87.68.21**

Locaux : UMA 9 au CH Valvert

## MISSIONS

## INDICATIONS

## FONCTIONNEMENT

- Accompagnement individualisé et complémentaire au suivi de secteur
- Soutien des projets et envies de la personne selon ses besoins, ressources et difficultés
- Favoriser l'inclusion dans la vie de la cité

Personnes habitant l'un des 4 secteurs du pôle adulte dépendant du Centre Hospitalier Valvert :

- Adulte (18-40 ans) souffrant d'un trouble psychique (schizophrénie, trouble bipolaire, etc.)
- Stabilité clinique
- Envie intrinsèque de changement et/ou de projet

Equipe intersectorielle, mobile, et pluridisciplinaire



## ORIENTATION

- Lutter contre la stigmatisation
- Prévenir les situations de crise
- Constitution d'un réseau de partenaires locaux/de proximité intervenant sur des pratiques de réhabilitation

En appui aux structures de soins ambulatoires et des pavillons d'hospitalisation du CH Valvert.

La prise de contact peut être établie par :

- Directement par la personne concernée
- L'équipe de soins de secteur de la personne (avec l'accord de la personne)
- Par les aidants (avec l'accord de la personne)

Puis début de l'accompagnement en réhabilitation en fonction des besoins

Suivis individuels :  
psychomotricité,  
ergothérapie,  
neuropsychologie,  
pair-aidance

Soutien à la vie sociale et aux loisirs

Accompagnement au domicile

Aide à la formation et au retour à l'emploi (Perm emploi, Working-First, ...)

Soutien à l'autonomie au quotidien (courses, transport, démarches,...)

Aide aux familles,  
Partenariat avec les associations de famille